

Délibération N° 4

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES "PAYS DE LAPALISSE"

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	14
VOTANTS :	14

OBJET :
GAL DES TERROIRS
BOURBONNAIS –
DÉSIGNATION DES
MEMBRES DU COMITE DE
PROGRAMMATION.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « PAYS DE LAPALISSE » ET DE LA CONFÉRENCE DES MAIRES

L'an deux mil vingt trois

Le Premier Juin à 17 heures

Le Bureau de la Communauté de Communes "PAYS DE LAPALISSE" et de la Conférence des Maires légalement convoqué en date du 26 Mai 2023 s'est réuni, à ANDELAROCHE (03120), Salle de Réunions, à côté de la salle polyvalente, sous la présidence de

Monsieur Jacques de CHABANNES, Président,

Étaient présents :

- Commune de LAPALISSE : M. Jacques de CHABANNES
- Commune de LE BREUIL : M. Alain LASSALLE
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. Yves COLLANGES
- Commune de BILLEZOIS : M. Yves PLANCHE
- Commune de ANDELAROCHE : Mme Pascale RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme Delphine THÉVENOUX
- Commune de BERT : M. Michel VIVIER
- Commune de DROITURIER : M. Alain POUZERAT
- Commune de ISSERPENT : M. Louis SALLES
- Commune de PÉRIGNY : M. François HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme Françoise WALRAET
- Commune de SERVILLY : M. Bernard GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- M. Didier HANGARD (SAINT-PRIX), pouvoir à M. LASSALLE
- M. Jean-Marc BRUNIAU (LAPALISSE), pouvoir à M. de CHABANNES
- M. Jean-Claude POTHIER (SAINT-ÉTIENNE DE VICQ)
- M. Gabriel SENETAIRE (SAINT-ÉTIENNE DE VICQ)

- Membres à voix consultative :

Étaient présents :

- Commune de DROITURIER : M. Jérôme GROULY
- Commune de LE BREUIL : M. Jacky PERROT

Madame Delphine THÉVENOUX a été élue Secrétaire.

Monsieur le Président propose au Bureau Communautaire de désigner les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes « PAYS DE LAPALISSE » au sein du Comité de Programmation GAL DES TERROIRS BOURBONNAIS :

- Titulaire : Jacques de CHABANNES
- Suppléant : Didier HANGARD

Il convient également de nommer 4 personnes de la société civile (2 titulaires et 2 suppléants) :

- Titulaires :
- Sylvère MATÉOS
(Campinambulle)
 - Claude RABY
(Compagnie Et Patati et Patata)

- Suppléants :
- Laure CHERVIER
(Huilerie de Lapalisse)
 - Delphine THÉVENOUX
(Agricultrice – Ferme de la Chassigne)

Ces propositions seront soumises au prochain Conseil Communautaire qui se réunira le 29 Juin 2023.

Le Bureau, entendu les explications de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de proposer au Conseil Communautaire du 29 Juin 2023 les délégués et membres de la société civile désignés ci-dessus pour représenter la Communauté de Communes « PAYS DE LAPALISSE » au sein du GAL DES TERROIRS BOURBONNAIS.

Fait et délibéré à ANDELAROCHE les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le Président,
J. de CHABANNES,

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de Vichy le : 12 JUIN 2023
Publié ou Notifié
le : 12 JUIN 2023
Accusé Réception en Sous-Préfecture
le :
Ou Accusé Réception de la télétransmission
le :

Le Président,
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"